



Prestations variées de communication événementielle pour l'École polytechnique

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

SOMMAIRE.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. PREAMBULE..... 3

2. PRESENTATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 3

2.1. L'ADN DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE..... 3

2.2. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE LIES A LA COMMUNICATION..... 4

2.2.1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 4

2.2.2. PRESENTATION DU POLE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE..... 4

2.2.3. PRESENTATION DES PUBLICS CIBLES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 4

2.2.4. LE PROGRAMME RENOV'X, LE CAMPUS DE DEMAIN 4

3. OBJET DE L'ACCORD CADRE 5

3.1. PERIMETRE DU MARCHÉ 5

3.2. PRESENTATION DES EVENEMENTS RECURRENTS OBJET DU PRESENT MARCHÉ..... 6

3.3. DETAIL DES PRESTATIONS ATTENDUES..... 7

3.3.1. ÉTUDES PREALABLES, REPERAGES ET DIAGNOSTICS DES SITES 7

3.3.2. CONSEIL STRATEGIQUE, CONCEPTION ET SCENOGRAPHIE 7

3.3.3. CONCEPTION TECHNIQUE, PRODUCTION ET MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS 7

3.3.4. COORDINATION, REGIE ET PILOTAGE OPERATIONNEL..... 8

3.3.5. CESSIION DE DROITS..... 8

3.3.6. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES 8

4. ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE 8

4.1. SCHEMA DE COLLABORATION ATTENDU 8

4.2. PROCESSUS DE TRAVAIL..... 8

4.2.1. REUNIONS..... 8

4.2.2. DEROULE TYPE D'UNE PRESTATION 9

4.2.3. DELAIS ET REACTIVITE 9

5. CONTRAINTES TRANSVERSES À INTÉGRER..... 9

5.1. RESPECT DE L'IDENTITE VISUELLE ET DE LA CHARTE GRAPHIQUE..... 9

5.2. RESPECT DES SITES ET DES LIEUX 9

5.3. INTEGRATION DES EXIGENCES DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)..... 9

5.4. PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE10

5.5. INTERFACES AVEC D'AUTRES MARCHES ATTRIBUES10

6. ACCESSIBILITÉ DES MÉDIAS.....10

1. PREAMBULE

L'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents, est un dispositif qui permet de sélectionner un certain nombre de prestataires qui seront ultérieurement remis en concurrence lors de la survenance du besoin.

Ce présent accord-cadre est un contrat conclu entre le pouvoir adjudicateur et plusieurs opérateurs économiques, il est dit multi-attributaires. Ces opérateurs économiques sont sélectionnés sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation. Ce contrat pose les bases essentielles de la passation de marchés ultérieurs pris sur son fondement et accorde en conséquence une exclusivité partagée aux prestataires ainsi retenus pour une durée déterminée.

Les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre à « marchés subséquents » sont des documents écrits qui précisent les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre sans le modifier substantiellement. Les marchés subséquents seront attribués, après remise en concurrence systématique, aux titulaires du présent accord-cadre. Les modalités relatives aux marchés subséquents sont indiquées au titre 2 du CCAP.

2. PRESENTATION DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

2.1. L'ADN de l'École polytechnique

L'[École polytechnique](#) (l'X) est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche de niveau mondial, fondée en 1794 au cours de la Révolution française.

L'École polytechnique est une École militaire, placée sous la tutelle du ministère des Armées. Elle est membre fondateur de l'Institut Polytechnique de Paris aux côtés de cinq autres Grandes Écoles d'ingénieurs : l'ENSAE Paris, l'ENSTA Paris, Télécom Paris, Télécom SudParis et l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Largement internationalisée (30% de ses 3.000 étudiants, 23% de son corps d'enseignants), l'École polytechnique associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique.

Pour former des polytechniciens ouverts sur le monde et capables d'exceller dans des environnements multiculturels et multinationaux, l'École accueille un fort contingent d'élèves étrangers et intègre dans son cursus des stages et des formations longues hors de France.

Au travers de ses quatre cycles – ingénieur (500 étudiants/promo), Bachelors (150 étudiants/promo) masters et doctorats (220 étudiants/promo), sa formation promeut une culture d'excellence à forte dominante en sciences, ouverte sur une grande tradition humaniste.

Son Centre de recherche de pointe, composé de 23 laboratoires, dont 21 sont des unités mixtes de recherche avec le CNRS, travaille aux frontières de la connaissance sur les grands enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux.

Fidèle à son histoire et à sa tradition, l'École forme de futurs responsables de haut niveau, à forte culture scientifique, voués à jouer un rôle moteur dans le progrès de la société par leurs fonctions dans les entreprises, les services de l'État et la recherche.

Son projet pédagogique est de former des hommes et des femmes de caractère, équilibrés, aptes au travail en équipe, associant à la rigueur l'écoute des autres et la liberté d'esprit, dotés d'une capacité exceptionnelle d'analyse et de synthèse, et capables d'analyser, de concevoir, de construire et de mettre en œuvre des systèmes complexes.

Cette formation repose sur un programme éducatif unique réalisant un équilibre entre :

- Un enseignement scientifique, pluridisciplinaire, de très haut niveau ;
- Une ouverture vers des disciplines littéraires et artistiques et la pratique de langues étrangères ;
- Une formation éthique, humaine et sportive.

L'École polytechnique produit et partage des connaissances scientifiques pluridisciplinaires au plus haut niveau, pour ses élèves, pour les entreprises et la société en développant l'esprit entrepreneurial, l'audace et le sens de l'intérêt général dans ses enseignements et sa recherche.

2.2. Éléments de contexte liés à la communication

2.2.1. Présentation de la Direction de la Communication

Sous l'autorité de la Directrice Générale, la direction de la communication est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'École. Elle définit les choix d'orientation de la communication interne et externe, met en œuvre la diffusion des connaissances et leur vulgarisation, et contribue à la valorisation des activités d'enseignement et de recherche de l'École.

En lien avec les directions concernées, elle participe à l'élaboration des contenus stratégiques, scientifiques, techniques ou administratifs sur lesquels reposent les actions de communication et coordonne les projets de communication des directions et services de l'École et veille à leur réalisation.

Enfin, elle est garante de l'image de marque de l'École, de l'application du logotype et de la charte graphique.

2.2.2. Présentation du Pôle Communication événementielle

Le Pôle Communication événementielle assure la mise en œuvre des événements initiés par la Direction de la communication et la direction de l'École. Son équipe pluridisciplinaire se compose de cinq personnes ressources : une responsable de pôle, deux cheffes de projets événementiels, un coordinateur logistique et une alternante polyvalente.

Le Pôle Communication événementielle conçoit, produit et pilote ses propres événements - récurrents et/ou ponctuels-, avec le renfort de prestataires extérieurs variés. Il peut également intervenir comme centre de ressources des besoins événementiels de la Direction de l'École et/ou des 23 laboratoires de l'École Polytechnique.

2.2.3. Présentation des publics cibles de l'École polytechnique

Les événements organisés par l'École polytechnique s'adressent à une diversité d'acteurs, répartis en publics internes et externes, qui participent à son rayonnement et à son développement.

- **Publics internes**

- L'écosystème hébergé sur le site de Paris-Saclay : enseignants, chercheurs, doctorants, étudiants.
- L'Institut Polytechnique de Paris est ses établissements membres : l'École polytechnique, l'ENSAE Paris, l'ENSTA Paris, Télécom Paris, Télécom SudParis et l'École des Ponts et Chaussées.
- Les personnels de l'École.

- **Publics externes**

- Les acteurs du territoire : salariés, entreprises, associations...
- Les partenaires institutionnels : État, collectivités territoriales et autres parties prenantes
- La communauté scientifique, à l'échelle nationale et internationale
- Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Les milieux économiques, scientifiques et culturels, en lien avec les missions de l'École
- Le grand public, sensibilisé aux enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux couverts par l'École

2.2.4. Le programme RENOV'X, le campus de demain

L'École polytechnique engage, à compter du deuxième trimestre 2026, le programme **RENOV'X – le campus de demain**, programme structurant de rénovation du campus d'une durée prévisionnelle de quatre ans, avec une réception des travaux envisagée à l'horizon 2029.

Ce vaste programme de rénovation entraînera des **évolutions importantes dans la disponibilité et l'usage des espaces du campus**, incluant la fermeture temporaire de certains lieux habituellement dédiés à l'organisation d'événements. Il impliquera, en conséquence, le recours à des **espaces alternatifs**, temporairement reconvertis ou reconfigurés à des fins événementielles, ainsi que la prise en compte de contraintes spécifiques liées aux chantiers (accès, coactivité, sécurité, nuisances).

Plusieurs sites ont d'ores et déjà été identifiés pour accueillir des événements pendant la durée du programme RENOV'X :

- Le Grand gymnase de l'X
- le bâtiment 106
- le Bâtiment d'Enseignement Mutualisé
- les bords du lac
- la Cour des Cérémonies

Dans ce contexte évolutif, les titulaires du présent marché devront faire preuve de **souplesse, d'adaptabilité et de réactivité**, afin de concevoir et produire des événements qualitatifs, compatibles avec la reconversion temporaire des espaces et les contraintes opérationnelles induites par les travaux, tout en garantissant le respect de l'image et des exigences institutionnelles de l'École polytechnique.

3. OBJET DE L'ACCORD CADRE

3.1. Périmètre du marché

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) portent sur la **conception, l'organisation et la production d'événements de natures et de formats variés**, destinés à répondre aux besoins du Pôle Communication événementielle de l'École polytechnique.

Le présent marché couvre à la fois :

- les **prestations récurrentes de communication événementielle** organisées par l'École polytechnique à destination de publics internes et/ou externes ;
- les **prestations de communication événementielle spécifiques mises en œuvre dans le cadre du programme RENOV'X**, incluant la reconversion temporaire, la reconfiguration et l'aménagement d'espaces du campus pour l'accueil d'événements pendant la durée des travaux.

Le marché a pour objectif de garantir la mise en œuvre de **dispositifs événementiels qualitatifs, cohérents, innovants et maîtrisés**, en adéquation avec les enjeux institutionnels, académiques et stratégiques de l'École polytechnique, visant notamment à :

- valoriser l'image et le rayonnement de l'École polytechnique
- mettre en lumière ses actions, ses projets et ses partenariats
- renforcer son attractivité et sa notoriété
- optimiser sa visibilité auprès de l'ensemble de ses parties prenantes
- développer la fierté d'appartenance et cultiver l'esprit de corps

Le présent marché doit permettre à l'École polytechnique de s'appuyer sur deux **titulaires disposant de compétences confirmées en communication événementielle, en scénographie et en aménagement d'espaces**, capable de concevoir et de produire des **solutions agiles, modulables et techniquement maîtrisées, adaptées à des contextes variés**, tout en contribuant au renouvellement et à la modernisation des formes de communication de l'institution.

Les équipes mobilisées interviendront dans le respect des **valeurs, de l'image, des orientations stratégiques et environnementales** de l'École polytechnique, telles que définies par ses documents de référence. Le marché s'inscrit dans une logique de **collaboration étroite et fluide** avec les services internes de l'École et, le cas échéant, avec d'autres prestataires externes mobilisés à l'occasion des événements (traiteurs, photographes, vidéastes, etc.).

Enfin, le [contrat d'objectif et de performances](#) de l'École polytechnique étant par nature évolutif, de nouveaux enjeux ou projets pourront conduire à une **adaptation du périmètre des prestations** en cours de marché. Le Pôle Communication événementielle pourra donc formuler des demandes complémentaires auprès des titulaires, en fonction des besoins émergents identifiés pendant la durée du marché.

3.2. Présentation des événements récurrents objet du présent marché

Quatre événements constituent le périmètre et donc les livrables du présent marché à partir de la rentrée universitaire 2026-2027.

- **Fête de la science**
 - Objectif : Fédérer la science au grand public
 - Date : octobre 2027
 - Publics cibles : grand public, 2.000 personnes
 - Format : Village des sciences, conférences et visites de laboratoires
 - Durée : 2 jours
- **Forum de l'emploi public**
 - Objectif : Permettre aux étudiants de l'IP Paris de découvrir des opportunités de carrières au sein de différentes administrations et institutions publiques.
 - Date : mai 2027
 - Publics cibles (profils + volumétrie) : environ 1.000 étudiants
 - Format : 1 conférence d'ouverture avec des personnalités emblématiques du secteur, des temps d'échanges avec une trentaine d'entités et 1 conférence de clôture.
 - Durée : ½ journée
- **Commencement Ceremony Bachelors**
 - Objectif : Cérémonie de fin de cycle des élèves Bachelor
 - Dates : juin 2027
 - Publics cibles : environ 220 élèves et 440 invités
 - Format : Discours en amphithéâtre avec remise des écharpes puis cocktail/goûter en extérieur
 - Durée : 4 heures
- **Remise des diplômes MSC&T**
 - Objectif : Cérémonie de fin de cycle des élèves MScT
 - Dates : juin 2027
 - Publics cibles : environ 160 élèves + 320 invités
 - Format : Discours en amphithéâtre avec remise des écharpes puis cocktail/gouter en extérieur
 - Durée : 4 heures

La liste et le format des événements sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité, des priorités institutionnelles et des besoins identifiés en cours d'année. À ce stade, il n'est donc pas possible d'établir une liste exhaustive des échéances qui rythmeront les années suivantes. Néanmoins, le planning prévisionnel ci-dessous est communiqué à titre indicatif.

ÉVÉNEMENTS 2027 ET ANNÉES SUIVANTES	DATE	FRÉQUENCE
Forum de l'emploi public	Mai	Annuel
Remise des diplômes MSC&T	Juin	Annuel
Remise des diplômes Bachelor	Juin	Annuel
Fête de la Science	Octobre	Annuel

3.3. Détail des prestations attendues

Le périmètre d'intervention des titulaires du présent marché couvre l'ensemble des **prestations de conception, de mise en œuvre, de production et de coordination des événements** décrits dans le présent Cahier des charges dans un contexte de reconversion temporaire d'espaces du campus de l'École polytechnique.

3.3.1. Études préalables, repérages et diagnostics des sites

Les titulaires réaliseront, en lien étroit avec le Pôle Communication événementielle et les services concernés de l'École :

- des **repérages et visites techniques** des sites accueillant les événements
- l'**analyse des contraintes** architecturales, patrimoniales, techniques, environnementales, d'exploitation et d'usage
- l'**identification des contraintes spécifiques** liées aux chantiers en cours ou à venir dans le cadre du programme RENOV'X
- l'**évaluation des capacités d'accueil**, des **flux** et des **usages possibles**
- la **formulation de recommandations** compatibles avec les objectifs événementiels et les contraintes des sites

Ces études visent à sécuriser la faisabilité des dispositifs proposés et à anticiper leur évolution dans le temps.

3.3.2. Conseil stratégique, conception et scénographie

Les titulaires assureront une **mission de conseil et d'accompagnement stratégique** portant sur :

- le **conseil en amont** des projets événementiels
- l'élaboration de **concepts événementiels** et la définition des **orientations créatives et scénographiques**
- la formalisation de **notes d'intention**, de **principes scénographiques** et de documents de **cadrage du projet**
- la traduction des **enjeux institutionnels et de communication** de l'École polytechnique dans les propositions ;
- la conception de **scénographies, d'implantations et de dispositifs modulables** selon les types d'événements et les espaces mobilisés.

Les propositions devront concilier **créativité, lisibilité des messages, sobriété des dispositifs et respect des contraintes** propres aux différents sites.

3.3.3. Conception technique, production et mise en œuvre des dispositifs

Les titulaires seront chargés de :

- la **conception technique détaillée** des dispositifs retenus
- la **recherche de solutions techniques et créatives** adaptées aux contraintes des lieux et au budget alloué
- le **sourcing, la consultation et la coordination** des fournisseurs et prestataires techniques le cas échéant
- la **conception, la production, la fabrication, la fourniture ou la location** des équipements, mobiliers, dispositifs scénographiques, signalétiques et supports de toute nature ;
- le cas échéant, la préparation des fichiers nécessaires à une impression réalisée en interne (CPM)
- l'**installation, le montage et le démontage** des aménagements, en autonomie ou en collaboration avec le personnel de l'École
- la **remise à l'état initial** des sites après exploitation, le cas échéant.

Les dispositifs devront être conçus de manière à **favoriser leur adaptabilité, leur réemploi et leur évolution dans le temps, dans une logique de maîtrise des coûts et des impacts environnementaux.**

3.3.4. Coordination, régie et pilotage opérationnel

Les titulaires garantiront la **coordination globale de ces interventions**, incluant :

- la **planification des prestations** et le respect des plannings
- la **formalisation de rétroplannings détaillés** (conception, préparation, montage, exploitation, démontage)
- la participation aux **réunions de pilotage et de suivi**
- la **régie générale et la coordination logistique** avant, pendant et après les événements
- la **coordination avec les services internes** de l'École **et les prestataires tiers** le cas échéant, notamment pour ce qui concerne les marchés existants (sécurité, traiteurs, etc.)
- la **prise en compte des contraintes** de sécurité, d'exploitation et de chantier
- Les **déplacements sur site** nécessaires à la bonne réalisation des prestations

3.3.5. Cession de droits

Les titulaires assureront la **cession des droits afférents aux créations réalisées** dans le cadre du marché, selon les modalités précisées à l'article 8 du présent CCTP.

3.3.6. Prestations complémentaires

Des **prestations complémentaires ou spécifiques** pourront être sollicitées afin de répondre à des configurations événementielles particulières ou à l'évolution des besoins identifiés par le Pôle Communication événementielle, notamment dans le cadre du programme RENOV'X. Ces prestations feront l'objet de commandes spécifiques, dans les conditions prévues par le marché.

4. ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE

4.1. Schéma de collaboration attendu

Le pôle Communication événementielle de l'École polytechnique se charge de la coordination des projets, en étroite collaboration avec les titulaires du présent marché, en définissant le rythme de production selon les échéances prévues et les urgences opérationnelles.

Si le processus d'organisation des événements doit conserver une part de souplesse, le pôle Communication événementielle impulse généralement les projets et initie une phase de **réflexion collective, fondée sur un brainstorming et la co-construction de l'événement** avec les titulaires du marché désignés.

Le pôle Communication événementielle souhaite rester étroitement impliqué dans les phases de réflexion, de conception et de production. **La collaboration devra donc reposer sur un équilibre juste, clair des rôles et responsabilités.**

Pour mémoire, des prestations complémentaires pourront être mobilisées afin de répondre à des configurations événementielles spécifiques ou évolutives.

4.2. Processus de travail

4.2.1. Réunions

Une **réunion de lancement** aura lieu après la notification du présent marché. Elle sera l'occasion de préciser les attentes, d'explicitier le contexte des commandes, de bien identifier les interlocuteurs et enfin de préciser les modalités pratiques d'exécution de la prestation.

Des **visites complémentaires pourront bien entendu être proposées** aux titulaires du présent marché pour permettre un repérage plus fin des sites et une préparation efficiente des événements.

D'autres réunions de travail en présentiel ou en visioconférence (cadrage, suivi d'avancement, évaluation, etc.) pourront être organisées régulièrement à l'initiative du pôle Communication événementielle de l'École polytechnique ou des titulaires. Des **échanges fréquents par téléphone et par e-mail** viendront également rythmer la collaboration.

La régularité et la diversité de ces différents points de contact sont essentielles pour construire une relation de travail solide et fluide, assurer une coordination efficace et une production optimale des événements dans le respect des échéances et des contraintes.

4.2.2. Déroulé type d'une prestation

La collaboration entre le titulaire et le pôle Communication événementielle de l'École polytechnique suivra une méthodologie structurée, garantissant une exécution efficace et conforme aux attentes stratégiques et opérationnelles définies en amont.

4.2.3. Délais et réactivité

Les prestations seront commandées en fonction d'un planning défini par l'équipe du pôle Communication événementielle de l'École polytechnique, mais devront également s'adapter aux besoins ponctuels et aux urgences opérationnelles le cas échéant.

Aussi, le pôle Communication événementielle de l'École polytechnique évolue dans un contexte où certains besoins peuvent être anticipés, tandis que d'autres nécessitent une grande réactivité.

La réalisation de certaines productions événementielles pourront nécessiter une exécution dans des délais contraints (événements, actualités, gestion de crise). En tout état de cause, les titulaires devront être en mesure d'assurer une réactivité forte sur des actions liées à une demande spécifique et urgente.

En outre, les titulaires pourront être sollicités pour réaliser plusieurs productions événementielles de nature et de volumétrie différentes en simultané sur une même période, exigeant de mettre à disposition plusieurs équipes. A minima, le titulaire devra pouvoir gérer les situations suivantes dans les délais suivants :

- **Urgence** : besoin d'une information / réponse / fichier existant sous 30 min à 2 heures
- **Production dans des délais contraints** : création d'une prestation événementielle et/ou d'un livrable en 48 heures
- **Demandes simultanées** : 2 à 5 prestations événementielles et/ou livrables en 5 jours ouvrés

5. CONTRAINTES TRANSVERSES À INTÉGRER

Les prestations objet du présent marché devront être réalisées dans le strict respect des contraintes suivantes, qui s'appliquent à l'ensemble des événements produits pour le compte de l'École polytechnique.

5.1. Respect de l'identité visuelle et de la charte graphique

Les livrables, supports et dispositifs de communication devront se conformer à la [charte graphique officielle de l'École polytechnique](#) et aux règles d'usage de son identité visuelle, telles que définies par la Direction de la communication.

Cette charte constitue la référence pour l'utilisation des logos, des couleurs et des codes graphiques, afin d'assurer l'harmonisation des supports et de renforcer la reconnaissance de la marque institutionnelle.

5.2. Respect des sites et des lieux

Certains espaces du campus sont soumis à des contraintes patrimoniales ou architecturales spécifiques, pouvant inclure des bâtiments classés, des zones sensibles ou des dispositifs de protection du patrimoine. Les titulaires du présent marché devront donc organiser leurs interventions de manière à respecter ces contraintes, en intégrant les règles de conservation, d'occupation temporaire et de protection des lieux.

5.3. Intégration des exigences de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)

Les prestations devront être réalisées dans le respect des engagements de l'École en matière de [responsabilité sociétale et environnementale](#), tels qu'ils résultent de sa politique institutionnelle (plan climat, objectifs de soutenabilité, [achèvements du label DD&RS](#)).

Les solutions proposées par les titulaires du présent marché devront intégrer des critères de performance environnementale, notamment :

- la **réduction des consommations et des impacts environnementaux** des dispositifs événementiels déployés
- la mise en œuvre de modalités de **réemploi, de tri, de recyclage** et, plus largement, de sobriété dans les usages des matériaux utilisés et des énergies consommées
- La promotion de **bonnes pratiques environnementales** dans la conception, la production et la réalisation des événements
- La prise en compte d'engagements en matière de responsabilité sociétale, pouvant notamment inclure lorsque cela est pertinent, le recours à des structures favorisant l'emploi de personnes en situation de handicap, de réinsertion professionnelle ou relevant du secteur adapté et protégé (ESAT, entreprises adaptées, etc.)

Pour en savoir plus sur le label DD&RS : <https://cirses.fr/presentation-du-label-ddrs>

5.4. Préservation de la faune et de la flore

Le campus de l'École polytechnique est intégré dans un environnement naturel comportant des espaces verts, des zones arborées et des milieux écologiques spécifiques.

Les titulaires du présent marché devront concevoir et produire leurs prestations événementielles de manière à préserver l'intégrité des zones naturelles, à ne pas perturber la faune et à éviter tout dommage à la flore présente sur les lieux d'intervention ou leurs abords.

5.5. Interfaces avec d'autres marchés attribués

Dans le cadre de l'organisation des événements, certaines prestations relèvent de marchés spécifiques déjà conclus par l'École polytechnique, notamment les prestations de sécurité et gardiennage dans un cadre événementiel pour l'Ecole polytechnique et l'Institut polytechnique de Paris ainsi que les prestations de **traiteur**.

Les titulaires du présent marché devront tenir compte de cette organisation dans leurs propositions et assurer une coordination opérationnelle avec les prestataires désignés par l'École, afin de garantir la cohérence des dispositifs événementiels, la compatibilité des installations et le bon déroulement des événements, dans le respect des contraintes d'exploitation et de sécurité du campus.

6. ACCESSIBILITÉ DES MÉDIAS

Les services publics numériques et certains services privés ont l'obligation d'être accessibles de façon équivalente à tout citoyen, qu'il soit ou non en situation de handicap (visuel, auditif, moteur, trouble dys, etc.).

Le référentiel applicable est le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) dans sa dernière version publiée sur le site numerique.gouv.fr.

Les titulaires devront garantir que l'ensemble des livrables numériques et multimédias produits dans le cadre du présent marché respectent les normes d'accessibilité définies par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité des contenus.

Ainsi, les productions devront intégrer le cas échéant :

- **Sous-titrage systématique** des vidéos destinées à être publiées en ligne
- **Transcription textuelle** des contenus audio et vidéo (podcasts, interviews, reportages, etc.)
- **Contraste et lisibilité des supports graphiques**, notamment pour les documents en version numérique
- **Formats de fichiers accessibles pour les personnes en situation de handicap** (balises pour le web, documents PDF accessibles, textes alternatifs pour les images)